

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : 4bou-04-gmail-com

<https://www.cadre21.org/membres/41d918a83d6e7612822eac8f>

Date d'obtention : 2025-11-07 16:05:59

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Je retiens que c'est une méthode d'intervention éducative, pas punitive. Elle met de l'avant le partenariat entre différentes équipes de travail. La méthode mise sur la parole, la responsabilisation et la réparation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation m'a permis de clarifier ma posture d'intervenant face aux situations SEXTO pouvant se produire dans mon milieu scolaire. Désormais, j'interviendrai de manière plus structurée, bienveillante et éducative. Je saurai à la fois protéger la victime, responsabiliser les auteurs et restaurer le climat de groupe. La méthode Sexto m'offre un cadre d'action concret qui renforce ma confiance et mon efficacité dans mes futures interventions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lors de mes futures interventions, je ferai particulièrement attention à adopter une écoute bienveillante et à protéger la victime tout en responsabilisant les auteurs. J'éviterai toute forme de jugement ou d'humiliation et je veillerai à préserver la confidentialité. Mon objectif sera d'agir de façon éducative et réparatrice, dans un climat de respect et de confiance.